AVERTISSEMENTS AGRICOLES

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

DLP 20-3-843213 6

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31130 BALMA
Tél. (61) 24.06.51

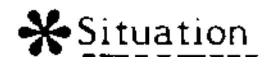
PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : 92 F
Sous-régisseur Recettes D.D.A. Hte-Gne
CCP : 8612-11 R Toulouse

BULLETIN N° 2 DU 7 MARS 1984

CE BULLETIN EST LE DERNIER ADRESSE AUX ABONNES N'AYANT PAS ENCORE RENOUVELE LEUR ABONNEMENT POUR L'ANNEE 1984 (Voir conditions d'abonnement en fin de bulletin).

COLZA

CHARANCON DE LA TIGE *(Ceuthorrhynchus napi)*



Situation

La reprise de végétation du colza est amorcée dans l'ensemble des cultures. Le stade de développement va de C1 à C2.

Les premières captures d'adultes de Charançons de la tige ont été notées dans la quasi-totalité des pièges aux environs du 20 février. Elles sont nulles actuellement, en raison des basses températures.

Toutefois, la reprise d'activité du charançon est à prévoir dès le prochain réchauffement.

C - Montaison	C_1	Reprise de la végétation. Apparition de jeunes feuilles.
	C_2	Entre-nœuds visibles. On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles c'est la tige

A. GRAVAUD - S. P. V.

Préconisations

La période de sensibilité des Colzas s'étend du stade C2 au stade "hauteur de la tige à 20 cm" ; en conséquence, procéder à la surveillance d'activité de ce ravageur, dès à présent, soit en dénombrant les captures d'adultes en cuvette jaune, soit en procédant au contrôle des pontes visibles à la face inférieure des pétioles ou dans les jeunes tiges (comptage sur 50 plantes).

T.S.V.P. P./2

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES. Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU. C.P.P.A.P. N° 532 AD

Le seuil d'alerte est atteint à partir de 10 captures de charançons en 24 heures dans une cuvette.

Le seuil d'intervention est de 1 ponte par plante, en moyenne, après observations de 50 plantes dans une parcelle. Ce seuil n'est pas encore atteint mais il devrait l'être lors du prochain réchauffement.

En cas d'intervention insecticide, utiliser l'une des matières actives suivantes :

- parathion à 300 g de m.a./ha (NOMBREUSES SPECIALITES)
- endosulfan à 400 g de m.a./ha (NOMBREUSES SPECIALITES)
- lindane à 300 g de m.a./ha (NOMBREUSES SPECIALITES)
- méthidathion à. 300 g de m.a./ha (ULTRACIDE 20)
- phosalone à 1 200 g de m.a./ha (AZOFENE, ZOLONE)
- cyperméthrine à 25 g de m.a./ha (CYMBUSH, KAFIL SUPER).

Le traitement doit être réalisé aux heures chaudes de la journée.

CEREALES

MALADIES

Malgré la présence fréquente de maladies sur le feuillage (Rouille brune, Septoriose, Oïdium sur blé, Rhynchosporiose et Oïdium sur orge), toute intervention fongicide est encore prématurée.

RAVAGEURS

Des dégâts dûs à des larves de Mouches (Chlorops pumilionis vraisemblablement) sont actuellement constatés, localement, sur blé et orge dans la HAUTE-GARONNE et le TARN-ET-GARONNE.

Les symptômes se traduisent par le tallage aberrant et le jaunissement des plants attaqués. Les tiges s'épaississent au niveau des larves présentes à l'intérieur.

Toute intervention insecticide est inutile.

* *

*